



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Environnement
et de la Transition Écologique



UNITED NATIONS
INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION

Titre du projet :
Projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en
Côte d'Ivoire, "Phase II – Objectif 2028 de la convention de
Stockholm".

SAP ID 230231 / GEFSEC ID: 11420

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) N° 01 DGE/ANE/PROJET PCB 10/2026

Pour la mobilisation de service d'une Assistance Technique en appui à la
coordination du Projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en
Côte d'Ivoire

1. La communauté internationale a adopté en mai 2001 la Convention de Stockholm sur les polluants Organiques Persistants (POP). Ce traité international légalement contraignant, entré en vigueur en mai 2004, a été ratifié par plusieurs pays dont la Côte d'Ivoire. Les polluants organiques persistants (POP) sont des substances chimiques organiques toxiques qui, une fois émises dans l'environnement, peuvent s'accumuler dans les tissus humains ou animaux. Ils se déplacent sur de longues distances par l'intermédiaire de l'air ou de l'eau, ainsi qu'à travers la chaîne alimentaire, et se répandent à l'échelle globale. En effet, ces polluants représentent un danger pour l'homme et l'environnement, car ils sont notamment susceptibles de provoquer des cancers et de perturber les systèmes endocriniens et reproductifs. Pour respecter ses engagements au titre de cette convention, en conformité avec l'article 7 de ladite convention, la Côte d'Ivoire a élaboré et actualisé en 2016 son Plan National de Mise en œuvre (PNM). Ce PNM, endossé par le Gouvernement par l'attestation N° 00229/SGG/CM du 08 MARS 2017, couvre la période 2017-2030, pour un coût global de sept (07) milliards de francs CFA. Il contient, entre autres, des actions prioritaires devant contribuer à la diminution des polychlorobiphényles (PCB) à travers une gestion respectueuse de l'Environnement. A ce titre, la Côte d'Ivoire a bénéficié du projet FEM8 intitulé "Gestion rationnelle des polychlorobiphényles en Côte d'Ivoire phase II – objectif 2028 de la Convention de Stockholm" financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). L'objectif de ce projet est d'apporter un appui à la Côte d'Ivoire pour entreprendre des activités habilitantes pour réduire, voire éliminer les PCB dans les matrices environnementales (Air, Eau, Sol) en vue, de leur préservation. Ce projet mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et exécuté par le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique, garantit la gestion écologiquement rationnelle de 1000 tonnes d'équipements et de déchets contaminés par des PCB d'ici 2028.

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique et l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ont décidé de mettre en place une assistance technique en vue d'apporter un appui technique au suivi/monitoring des actions du projet opéré par l'équipe projet constituée du Coordonnateur du projet, de son assistante administrative et de son assistant comptable et financier.

2. Les tâches ci-dessous sont dévolues à l'Assistance Technique :

- Suivi du comité de pilotage (réunions techniques et ateliers)
- Former les experts nationaux sur l'échantillonnage et l'inventaire des PCB
- Consultation préliminaire des parties prenantes afin de s'accorder sur les principaux aspects du plan de gestion des PCB
- Consultation finale des parties prenantes en vue de l'approbation du plan de gestion des PCB (atelier).
- Élaborer un schéma informatif sur tous les aspects du cycle de vie des PCB (évaluation, analyse, gestion technique, etc.) à l'intention des experts nationaux, des opérateurs privés et du grand public
- Élaborer les termes de référence pour la sélection des ONG nationales en vue des campagnes de sensibilisation
- Élaboration de supports de connaissance pour la diffusion, l'impression et la publication en ligne, sensibles au genre et non préjudiciables au genre
- Communication sur le lancement officiel du projet
- Organisation d'une campagne médiatique sur les PCB

- Mise en place d'un comité de pilotage du projet
 - Réunion de démarrage et rapports de démarrage
 - Mise en place d'un système de suivi opérationnel
 - Élaboration d'indicateurs objectivement vérifiables, de cibles, et vérification périodique du niveau de conformité du projet à ces cibles
 - Préparation et approbation des rapports périodiques du projet (PIR, QPR, AWP, QWP) ainsi que de la gestion des risques
 - Atelier avec le comité de pilotage pour partager le rapport et prendre des décisions
 - Élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des décisions prises.
3. La méthode de sélection fondée sur la qualification du consultant (SQC) sera utilisée. **Seul le prestataire qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience sera invité à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociation.** Les expériences et qualifications du bureau et de son équipe devront être dûment justifiées par les documents probants (attestations de bonne exécution ou copie des pages pertinentes des contrats, attestations de services de fait, copie des diplômes des experts, etc.). L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'exactitude et l'authenticité des informations fournies par les cabinets soumissionnaires.
4. Les candidats intéressés seront évalués sur la base des critères ci-dessous

4.1. Critère d'évaluation du bureau (en tant qu'entité)

N°	Profil du consultant	Points
1	Une entité légalement enregistrée et autorisée à conclure des contrats, avec au moins 5 ans d'existence	5
2	Expérience pertinente d'au moins 5 ans dans la réalisation d'activités d'appui à la mise en œuvre, gestion, conseil, de projets dans les domaines de l'environnement	10
3	Le soumissionnaire présente des références de projets similaires (PCB, contamination environnementale, protection contre la contamination environnementale, valorisation environnementale après contamination ou similaires) réalisés au cours de 2026 et des cinq (5) dernières années [10 points par projet pertinent au cours des 5 dernières années jusqu'à concurrence de 3 projets]	30
4	Au moins une (1) référence d'un projet financé par une organisation internationale (agence des Nations Unies, une institution multilatérale Union Européenne/BAD/Banque Mondiale, BID, FEM) [1 projet donne 4 points et 3 projets 12 points]	12
5	Une expérience en PCB sera considérée comme un atout	3
6	Une expérience particulière du FEM sera considérée comme un atout	3
7	Une présence ou capacité de présence (bureau, partenariat, missions antérieures) en Côte d'Ivoire, dûment prouvée, sera considérée comme un atout	2
	Total expérience et qualification du bureau	65

4.2. Les experts proposés par le bureau doivent avoir les profils décrits ci-après :

Profil de l'Expert	8	Détails du Critère (Selon les TDR)	Score Max
1. Expert (e) Cadre Institutionnel	Qualification	BAC + 5 en économie, agro-économie, économie de l'environnement, droit ou domaine équivalent	0,5
	Expérience Générale	Au moins 7 ans en intégration des exigences institutionnelle et réglementaire, planification, suivi, gestion, consultance des projets	1
	Expérience spécifique	Au moins deux expériences en projet ayant trait au PCB ou aux projets environnementaux	1,5
		Au moins une expérience de projet financé par les bailleurs de fonds et partenaires techniques et financiers	1
		Une expérience des projets financé par l'ONUDI et/ou le FEM	0,5
		Une expérience des projets co-financés par l'état de Côte d'Ivoire sera considérée comme un atout	0,5
	<i>S/T expert(e) 1</i>		5
2. Expert (e) Technique / Chef(fe) d'Équipe	Qualification	BAC + 5, en sciences de l'environnement ou domaine équivalent	1
	Expérience Générale	Avoir au moins 15 ans d'expérience dans la planification, la gestion ou le suivi de projets environnementaux ou de développement lié à la préservation et/ou valorisation de l'environnement	3
	Expérience spécifique	Au moins deux missions dans des projets (consultant ou employé) ayant trait aux PCB ou aux contaminations environnementales (3 points par mission)	6
		Avoir au moins trois missions en qualité de chef d'équipe (consultant ou employé) sur un projet environnemental (1 points par mission)	3
		Avoir une expérience des projets financée par l'ONUDI (ou système des nations unies) et/ou le FEM	2
	<i>S/T expert(e) 2</i>		15
3. Expert (e) Genre	Qualification	BAC + 5 en Sciences Sociales, Sociologie ou domaine équivalent	2
	Expérience Générale	Avoir 15 ans d'expérience dans l'intégration de l'approche genre ou de l'inclusion sociale dans les projets de développement et/ou projets environnementaux ou de développement lié à la préservation et/ou valorisation de l'environnement	3
	Expérience spécifique	Avoir au moins deux missions en qualité d'expert (e) genre et inclusion sociale (consultant ou employé) dans un projet environnemental (1 point par mission)	2

Profil de l'Expert	8	Détails du Critère (Selon les TDR)	Score Max
		Avoir réalisé au moins une mission (consultant ou employé) dans un projet lié aux PCB ou à la gestion de la contamination environnementale, en qualité d'expert (e) en genre et inclusion sociale	2
		Avoir une expérience des projets financés par l'ONUDI (ou système des nations unies) et/ou le FEM	1
<i>S/T expert(e) 3</i>			10
4. Expert (e) Communication	Qualification	BAC + 4 en Communication ou Relations Publiques.	0,5
	Expérience Générale	Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conception et le déploiement de stratégies de communication de masse	1
	Expérience spécifique	Expérience avérée (au moins 3 missions) en communication sur les projets de développement, dans la facilitation d'ateliers ou la mobilisation des parties prenantes (0,5 point par mission)	1,5
		Maîtrise de l'organisation d'événements institutionnels majeurs démontrée par une expérience pertinente	1
		Capacité démontrée à concevoir et piloter des campagnes médiatiques d'envergure nationale et des supports de visibilité institutionnelle	1
<i>S/T expert(e) 4</i>			5
TOTAL experts du bureau			35

5. Contenu du dossier de candidature

Les Cabinets intéressés devront fournir :

- une lettre de manifestation d'intérêt ;
- une présentation du Cabinet ;
- les documents attestant de l'existence légale du Cabinet ;
- les références pertinentes accompagnées d'attestation de bonne d'exécution ou preuves de contrats ;
- les curriculum vitae des experts proposés.

6. Les dossiers des candidats intéressés par le présent avis pourront obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, du lundi au vendredi de 07h-30 à 16h-30. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés en quatre (04) exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous :

Direction Générale de l'Environnement (DGE) -Riviera Bonoumin, Carrefour 9km, rue I 17, clos du Hameau www.environnement.gouv.ci//Téléphone :0584373799

Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en trois (04) exemplaires originaux et porter la mention **"AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI) N°01DGE/ANE/PROJET PCB 10/2026 pour la mobilisation de service d'une Assistance Technique en appui à la coordination du Projet de Gestion Rationnelle des Polychlorobiphényles (PCB) en Côte d'Ivoire.**

NB / Les demandes des TDR et d'éclaircissement pourront être adressées auprès de la coordination du projet à l'adresse électronique suivante : pcbci@yahoo.com

Pièce jointe : Les termes de références de la mission.